Temoisnases

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21087-78EME ANNÉE

FÉLICITATIONS ET VIGILANCES

Olivier Bancoult, leader du Groupe Réfugiés Chagos, informe que le Royaume-Uni accepte de négocier avec la République de Maurice des conditions de transfert de souveraineté concernant l'archipel de Chagos. Il considère, désormais, le retour des Chagossiens sur leur terre natale comme imminent.



Les Réunionnaises et les Réunionnais qui ont toujours soutenu la lutte du peuple chagossien pour la dignité, doivent se féliciter de ces bonnes nouvelles. Nous adressons à Olivier Bancoult et à ses camarades de lutte tous nos encouragements.

Cependant, tirant les leçons de l'Histoire, nous serons toujours vigilants et solidaires jusqu'à la réparation des souffrances endurées.

En effet, la reconnaissance de 2000 personnes expulsées, entre 1965 et 1973, est la preuve flagrante qu'il existait une communauté de vie sur place, et que celle-ci n'aurait jamais dû être sacrifiée sur l'autel des arrangements passés.

A contrario, nous avons constaté l'efficacité de la convergence des luttes. A la Haye, c'est la présence des Chagossiens ainsi que le récit en direct de leurs souffrances qui ont emporté la conviction des juges.



Devant la gravité des faits, le Tribunal International, dans toute sa sagesse, a répondu positivement à la plainte de la République de Maurice, tout en demandant à la Grande Bretagne d'agir dans un délai contraint.

La victoire sera nette, belle et sans bavure si tous les problèmes sont posés sur la table, en présence des victimes, à tous les échelons des débats. Si tous les acteurs de cette histoire coloniale avaient reconnu l'existence des Chagossiens, nous n'en serions pas là.

Le PCR rappelle également son combat pour le démantèlement des bases militaires dans l'Océan Indien.

Bureau de Presse du PCR

NOUVELLE ÉTAPE DANS LA LUTTE DES CHAGOSSIENS : LONDRES VEUT NÉGOCIER

Cher(e)s ami(e)s des Chagossiens,

Nous avons appris jeudi 3 novembre 2022 une grande nouvelle : l'ouverture prochaine de négociations entre le gouvernement mauricien et le gouvernement de la Grande-Bretagne sur la question des Chagos.

Avec comme ordre du jour :

- La question de la souveraineté sur l'archipel des Chagos reconnue à la République de Maurice par les instances internationales;
- Le droit au retour des Chagossiens sur leurs terres natales réclamé par les Chagossiens et reconnu par les instances internationales;
- Le maintien de la base militaire angloaméricaine sur l'île de Diego-Garcia réclamé par la partie britannique et acceptée par la partie mauricienne.

Ces négociations devraient être de courte durée et on s'attend à une conclusion au début de l'année 2023.

POURQUOI CETTE DÉCISION DE NÉGOCIER.

Les dernières décisions des juridictions internationales y sont certainement pour quelque chose.

Il y a eu d'abord le jugement du Tribunal de la mer condamnant le Parc marin des Chagos créé par la Grande-Bretagne sans que les natifs des Chagos aient été consultés et sans que les règles internationales de la décolonisation aient été appliquées.

Il y a eu par la suite la décision, prise par l'Assemblée Générale de l'Onu à une majorité écrasante, de déférer la question de la décolonisation incomplète de Maurice devant la Cour internationale de La Haye.



Puis la condamnation de la Grande-Bretagne par cette Cour (février 2019).

Puis enfin la validation de cet Avis par l'Assemblée générale de l'Onu (mai 2019) avec injonction à la Grande-Bretagne de quitter les Chagos dans un délai de 6 mois. Le rôle actif des Chagossiens.

On ne dira jamais assez la part prise par la délégation chagossienne au procès de La Haye, objet de fierté pour nous militants réunionnais qui avons pris notre part à cette bataille comme à toutes celles menées par les Chagossiens.

Enfin le 3 novembre le Tribunal du droit de la mer s'apprêtait à rejeter le recours des Maldives, manipulées par la Grande-Bretagne en vue de réclamer une part de souveraineté sur les Chagos.

Certes il ne s'agissait pas de décisions exécutoires, mais elles montraient l'isolement grandissant de la Grande-Bretagne dans l'opinion mondiale. Un isolement dont la Grande- Bretagne, grande



puissance mondiale, ne pouvait longtemps s'accommoder.

On pourrait encore ajouter à ces éléments l'instabilité politique dans laquelle la GB s'est trouvée plongée avec le décès de la Reine Elisabeth II, le départ de Boris Johnson, la démission d'une première ministre qui n'aura vécu que quarante jours, puis la nomination d'un troisième gouvernement, avec Rishi Sunak.

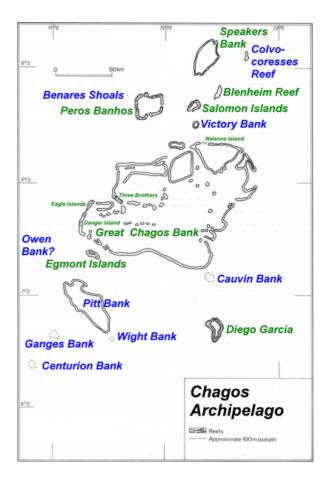
On pourrait aussi évoquer l'arrivée d'un nouveau roi qui certes règne mais ne gouverne pas, mais dont l'autorité ne semble pas vraiment établie.

Aujourd'hui nous savons que les parties veulent négocier. Nous savons aussi que les intérêts des Chagossiens ne seront pas négligés, à partir de la nécessité qu'ils soient présents et participent aux négociations.

Notre rôle à nous, c'est d'être avec eux, dans notre base arrière certes, mais une base qui est loin d'être négligeable.

D'où notre appel constant à la solidarité en vue d'aider nos amis Chagossiens à enfin toucher à leur but vieux de 50 ans : leur réinstallation aux Chagos, appuyée sur un plan de développement durable et une maîtrise de leur avenir.

Georges Gauvin, président du Comité Solidarité Chagos La Réunion Alain Dreneau, secrétaire



L'archipel des Chagos est un ensemble de sept atolls situés dans le Nord de l'océan Indien et totalisant cinquante-cinq îles, à 1 174 km au sud de Malé, aux Maldives, et à 1 832 km à l'est de Victoria, aux Seychelles.

L'archipel est administré par le Royaume-Uni (Territoire britannique de l'océan Indien) mais revendiqué par l'île Maurice.

L'archipel était peuplé de Chagossiens du XVIIIe siècle jusqu'à leur brutale expulsion entre 1966 et 1973, époque de la construction d'une base militaire américaine sur Diego Garcia, sa plus grande île, et de sa protection en tant que réserve naturelle et site Ramsar, zone orientale de Diego Garcia.

La seule île habitée de l'archipel est aujourd'hui Diego Garcia, qui accueille des militaires américains, des fonctionnaires britanniques et des travailleurs sous contrat.



Mézami somenn passé nout kamarad Olivier bancoult lété shé nou avèk in délégassion kat-sink pèrsone par-la. Li la vni oir anou pou anparl in fime dokimantèr dsi la lite bande shagossien i amenn dopi sinkantan pou gingn zot droi rotourn dann zot péi d'néssans.

Lokazyon-la nou la vi bonpé d'moune : in pé téi kroi la lite i sava déboush dsu in viktoir, in pé téi fé sanblan kroir dann la viktoir bande shagossien, in pé téi fé mèm pi sanblan.Sé konmsa k'in jenn marmaye la di avèk mwin :

« wi kroi ou banna va gingn lo droi rotourn shé zot avèk toussa solda amérikin osinonsa zanglé néna laba ?Wi kroi banna va ranporte la viktoir avèk toussa zènmi nénna rogroupé konte zot »

Mi pé dir azot néna lontan mwin la pèrde labitide réponde par oui, sansa par non. Néna lontan mwin na pi labitide dir tèl shoz v'ariv tèl ané apré in sokouss istorik, sansa i ariv ar pa. Mwin la di sinploman néna kék zané, mank in pé –la mank in filpou banna arash zot droi pou rotourné. Alor si la manké inn-dé foi akoz i réissiré pa, in zour?

Lo marmaye la pa di amwin arien mé mwin la vi ali alé apré lo fime manz son boushé do ri shofé, é sanb pou mwin li lété déza loin par la panssé par raporte mon préokipassion...

Soman mwin l'avé konm linpréssion dé shoz i sava spassé pou done listoir in kou d'aksélératèr. Ala ké zédi soir mi gingn in kou d'fil in kamarade é li di amwin konmsa : Olivier bancoult i sorte sone amwin pou dir amwin gouvrnman zanglé épi gouvèrnman morissien la désside négossyé pou règ lo problème shagoss ! Pinss amwin mwin téi san pa, koupe amwin in goute do san téi koul pa.

Poitan toute sak mwin téi lir téi amontre bien, noir dsi blan l'avé in négossyassion an kour avèk konm sizé la souvérènté lil Mauris dsi Shagoss, lo rotour bande shagossien dann zot péi...anpliss l'avé in délé pou in rézilta, komanssman l'ané 2023.

Néna dé foi listoir i aksélèr! Dé foi li pèz la plate!

A bon ékoutèr salu.

Justin



Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès 71ème année

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

Directeur de publication :

1944-1947: Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès; 1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977: Jean Slmon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

6 rue du général Emile Rollad B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél: 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433